

METEO

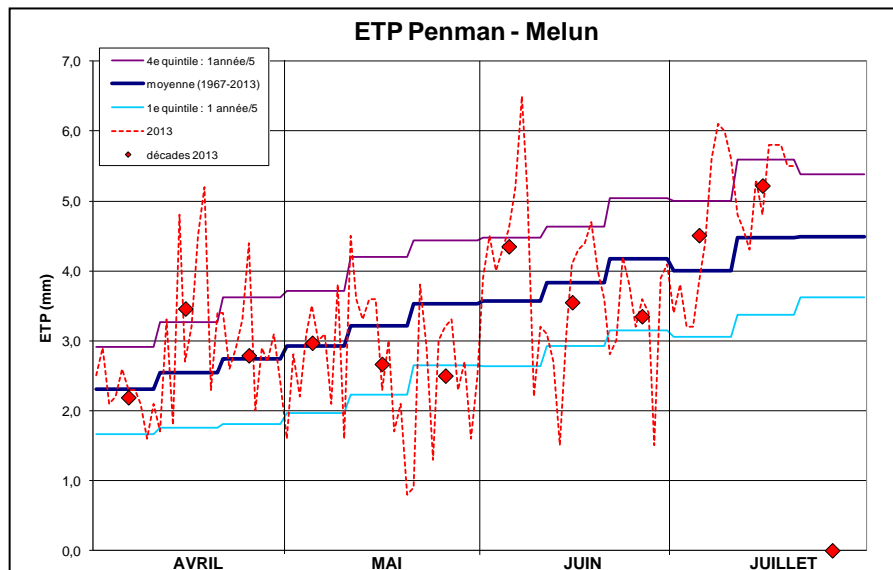
	ETP (mm/jour)
10-juil.	5,6
11-juil.	4,8
12-juil.	4,6
13-juil.	4,3
14-juil.	5,3
15-juil.	4,8
16-juil.	5,8
17-juil.	5,8

La semaine qui vient de s'écouler est restée très estivale : le temps ensoleillé et sec s'est maintenu.

Aucune précipitation n'a été enregistrée et les valeurs d'évapotranspiration sont proches de 5 mm/jour, soit un cumul de 35 mm sur la semaine. Les températures maxi journalières flirtent avec les 30° C depuis plusieurs jours.

Excepté quelques risques d'orage ce soir, Météo France prévoit le maintien de ces conditions estivales, sans pluie, pour les prochains jours.

Le graphique ci-contre présente l'évolution des ETP depuis avril : si les données journalières (---) peuvent être très fluctuantes, les moyennes



par période de 10 jours (♦) permettent de dégager une tendance pour la décennie. Depuis le 1^{er} avril, les ETP décennales de 2013 ont souvent été inférieures aux ETP moyennes, excepté pour la 1^{ère} décennie de juin et le début du mois de juillet. Inférieures au 4^e quintile (qui représente la fréquence de 4 années sur 5), les données enregistrées depuis 15 jours restent cependant dans la normale saisonnière.

BESOINS EN EAU DES CULTURES

En l'absence de précipitations, avec des ETP journalières proches de 5,5 mm/jour, les irrigations peuvent être nécessaires pour satisfaire les besoins en eau des cultures, qui dépendent de leur stade végétatif et des conditions météo, notamment les ETP.

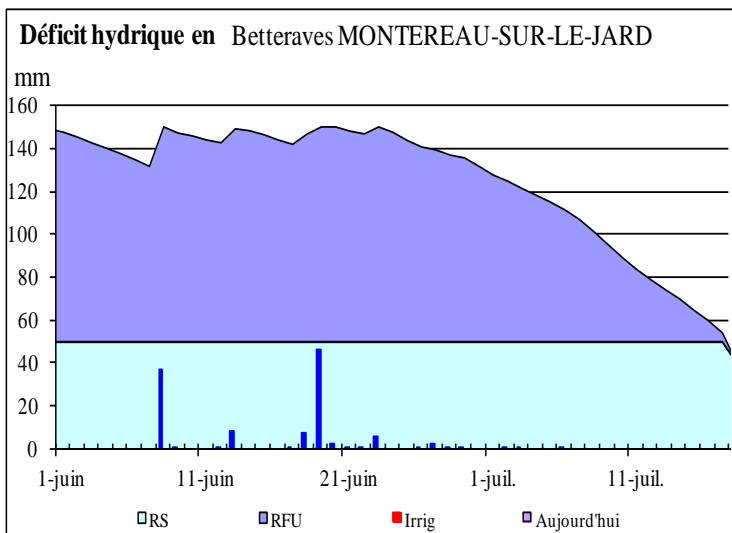
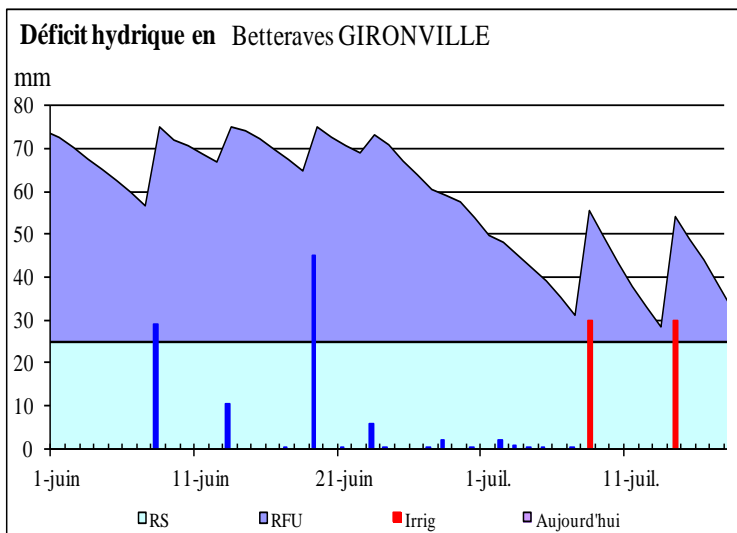
Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM=kc ETP (mm/j)	Besoins hebdomadaire (mm)
Betteraves	Recouvrement	1	5,5	38,5
Maïs	12 feuilles à floraison	1	5,5	38,5
Pommes de T	Recouvrement total	1,05	5,8	40,4
	Recouvrement + 30 j	1	5,5	38,5
Oignons	Ø > 2 cm	1,2	6,6	46,2
	Pleine bulbaison	1,1	6,05	42,4
Haricots et Flageolets	Boutons floraux	0,8	4,4	30,8
	Floraison	1	5,5	38,5

Estimation des besoins en eau :

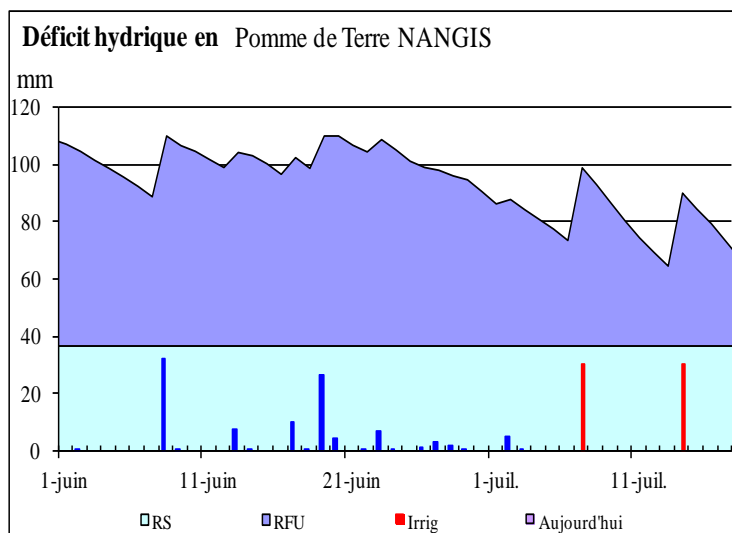
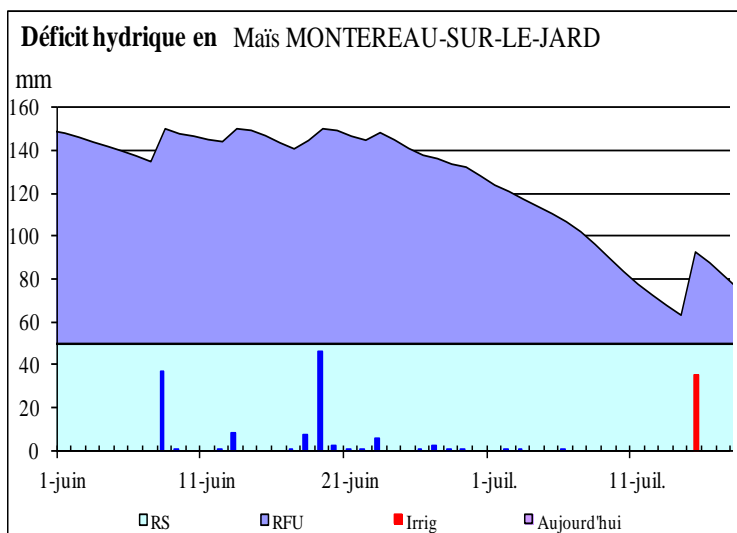
$$ETM = kc ETP$$

(pour des ETP moyennes de 5,5 mm/jour)

Les besoins en irrigation sont donc à estimer selon le contexte local, le sol et les pluies effectivement reçues. Les graphiques ci-après présentent le suivi du bilan hydrique pour quelques cultures et dans quelques contextes pédoclimatiques. Ils permettent d'apprécier le niveau de la réserve en eau des sols.



Betteraves : avec une consommation équivalente à l'ETP, la poursuite de l'irrigation est nécessaire dans les sols superficiels. Elle peut être envisagée dans les sols plus profonds, où la réserve facilement utilisable (RFU) est consommée.



Maïs : à partir du stade 14 feuilles, le démarrage de l'irrigation peut être nécessaire, même en sol profond (comme dans l'exemple où la RU est de 150 mm), pour maintenir le confort hydrique de la culture.

Pommes de Terre : en floraison et tubérisation, l'irrigation doit permettre de satisfaire les besoins en eau de la culture et éviter que les buttes ne s'assèchent trop.

Sur **Oignons**, **Haricots verts**, **Plantes aromatiques**, les apports d'eau sont également nécessaires.

Si les possibles orages annoncés pour la soirée venaient à être généreux en pluviométrie (plus de 10 mm), les irrigations seraient à suspendre à hauteur d'**un jour par tranche de 5 mm de pluie**.

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

L'absence de précipitations significatives depuis le 23 juin entraîne logiquement une baisse généralisée des débits des cours d'eau et une baisse du niveau des nappes, excepté sur le secteur Est de la nappe du Champigny où la recharge se poursuit encore, du fait de son inertie.

Toutes les rivières de Seine-et-Marne ont leur débit encore supérieur au seuil de vigilance.

Aucune restriction d'usage n'est en vigueur dans le département.

SITUATION DES NAPPES

✓ Nappe de Champigny :

Le 1^{er} juillet 2013, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 49,66 m NGF et celui de Saint-Martin-Chennetron 133,20 m NGF, bien au-dessus des seuils d'alerte.

La **gestion collective** permet de disposer, individuellement, d'un volume d'eau prélevable, à partir de son assolement irrigué prévisionnel. Par ailleurs, pour palier des situations exceptionnelles, le protocole de gestion collective prévoit une procédure de réallocation de quotas supplémentaires, sous certaines conditions.

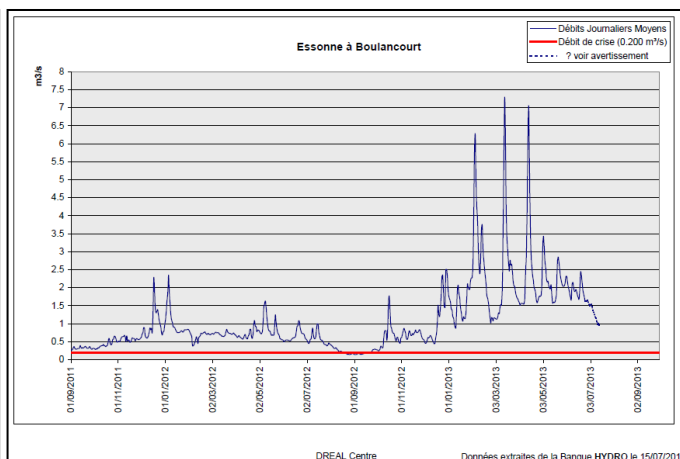
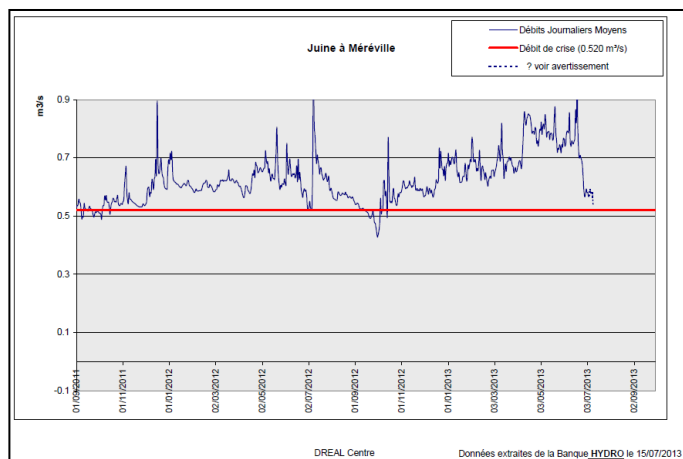
Pour ce faire, une connaissance exhaustive du niveau des prélèvements à mi-campagne est indispensable. C'est pourquoi, **il est indispensable que tous les irrigants prélevant dans la nappe de Champigny envoient leur relevé d'index de compteur chaque mois.**

✓ Nappe de Beauce

Le 14 juillet 2013, l'indicateur piézométrique pour le secteur Beauce Centrale était à 114,53 m, celui du secteur Fusain était à 87,47 m.

Pour la gestion collective des prélèvements d'irrigation, le volume prélevable individuel de l'année est défini en début de campagne en fonction de la référence SAU et du type de cultures irriguées, affecté d'un coefficient lié du niveau de référence de la nappe pour chaque secteur.

En cours de campagne, ce sont les **débits des rivières de référence** pour chaque secteur qui sont suivis pour prendre d'éventuelles restrictions d'usage.

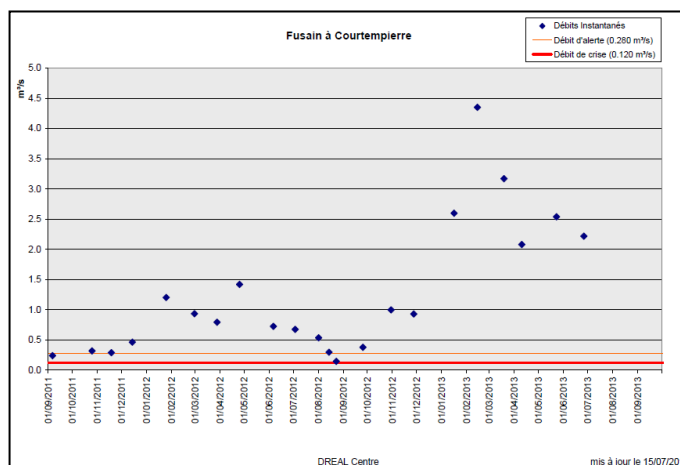


Pour le **secteur de la Beauce Centrale**, les débits de 5 rivières servent de référence : l'Aigre à Romilly, la Conie à Conie-Molitar, Les Mauves à Meung-sur-Loire, l'Essonne à Boulancourt et la Juine à Méréville.

Quand 2 d'entre elles ont un débit inférieur au débit de crise (DCR), c'est la situation d'Alerte qui est constatée ; quand 3 rivières sur 5 ont atteint le DCR, c'est la situation de Crise qui s'applique.

Actuellement, même si les débits des 5 rivières diminuent compte tenu des conditions climatiques, ils sont tous au-dessus de leur seuil de crise. La Juine a cependant déjà atteint son niveau d'alerte.

Pour le **secteur Fusain**, c'est le débit du Fusain à Courtempierre qui sert de référence. La dernière mesure montre un débit encore soutenu.



➔ Aucune restriction sur les prélèvements n'est en vigueur dans le département.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
E-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR
Toute rediffusion et reproduction interdites

